

LA MAISON D'ACCUEIL SAINT-PAUL

Créée en 1979 par l'abbé Michel Diricq et de jeunes chrétiens montois, la Maison d'accueil Saint-Paul héberge et accompagne des hommes majeurs sans-abri et en difficulté. Dotée de 52 lits répartis dans deux maisons établies au cœur de la ville de Mons, elle est agréée par la Région wallonne.

Une équipe de 25 personnes assure la gestion quotidienne et le suivi post-hébergement pour ceux qui le souhaitent, tandis qu'une dizaine de bénévoles aide dans divers domaines comme un atelier d'écriture ou l'organisation de nos festivités.

Suivez notre actualité sur Facebook, Instagram et notre site Internet. Désireux de devenir membre de l'ASBL ou de nous épauler ? Contactez Patrick Marlière au 065/ 34 80 94.

SAVE THE DATES

Marche ADEPS
16 mars 2025

Souper de la Maison Saint-Paul
20 septembre 2025



Notre compte :

BELFIUS BE82 7995 1594 9668

**Tout versement à partir de 40 €
Donne droit à l'exonération fiscale.**

Éditeur responsable : Michel DIRICQ, rue Saint-Paul, 17 à 7000 Mons



P605178

**Maison d'Accueil Saint-Paul A.S.B.L.
Rue Saint-Paul 17 à 7000 MONS**

☎ 065/34.80.94

✉ secretariat@maison-saint-paul.be

f Maison d'Accueil Saint-Paul

@maisondaccueilsaintpaul

www.maisonsaintpaul.be

ECHO

de la Maison Saint-Paul

Périodique trimestriel

46° année

N°178

Mars 2025



Dimanche
16 Mars 2025
8h - 18h

MARCHE ADEPS

de la Maison Saint-Paul
Rue Saint-Paul, 17
7000 Mons

Circuits de
5, 10, 15 et 20 kms
bar et restauration

Éditeur responsable : Frédéric Nicolas

AVEC LE SOUTIEN DE

Michel BOURDON

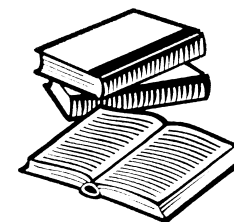
ACHAT ET VENTE

DE LIVRES

OCCASIONS, ANCIENS

ET RARES

0485 31 37 18



Cafés Cordier

AV AMERIQUES 25 – ZI

7080 FRAMERIES (BE)

T : + 32 65 67 25 60

F : +32 65 66 28 48



CAFES CORDIER

E-mail : INFO@CAFESCORDER.BE

WWW.CAFESCORDER.BE

Une bonne trentaine de détenus se partagent en outre 130 congés pénitentiaires. Ceux-là s'approprient une partie de leur cellule comme un bout de chez soi. « Tout espace réduit où l'on aime à se ramasser sur soi-même est pour l'imagination le germe d'une chambre, d'une maison » nous dit encore Nadège Leroux. Pourtant, ils ne l'habitent pas vraiment.

Tous ont trouvé des stratégies pour *habiter* malgré tout. Gilbert ne quitte pas son sac à dos et retrouve dans chacun des lieux d'accueil des personnes connues et heureuses de le revoir. Sébastien se réfugie dans un lieu connu quand il s'est disputé dans l'autre. S'est ainsi tissé autour de lui un solide réseau. Dans les conditions de détention dont nous avons tous écho, nos détenus se fabriquent, vaille que vaille, une sorte de chez soi.

Même pour une nuit, chacun d'eux trouve ici un modèle alternatif à celui de la rue ou de la prison, comme l'anticipation d'un devenir possible : une hôtellerie soignée – c'est important, on le sait bien – et un climat de respect, de sécurité et de solidarité. Certains reviendront plus tard pour un séjour plus long.

Ces séjours-là, un peu plus longs (121 accueils et 120 sorties en 2024), c'est vraiment le cœur du métier d'une maison d'accueil. Tous ces gens sont arrivés ici parce qu'ils n'avaient plus de logement. Un tiers n'avait plus non plus de revenu. Deux tiers étaient criblés de dettes. Un cinquième n'a pas de *handicap* mais tous les autres se partagent et cumulent toute sorte d'ennuis : addiction(s), dépression, psychose, tous les soucis de santé possibles et aussi l'absence d'activité et d'un réseau soutenant.

Fil à fil, avec patience – et il en faut pléthore depuis la crise sanitaire –, compétence et détermination nos assistants sociaux remaillent le tout, tandis qu'immergés dans la vie quotidienne, les éducateurs accompagnent à reprendre les choses en main dans un chez soi. « Habiter un lieu, c'est exister et prendre place dans la société, c'est pratiquer les usages communs du quotidien qui sont directement liés à l'habitat : manger et se faire la cuisine, recevoir, se divertir et se détendre, travailler, dormir dignement en étant protégé, prendre soin de soi, avoir une intimité, etc. » nous dit encore Nadège Leroux.

Il faudra un peu de temps pour tout ça. Les séjours ont duré 130 jours en moyenne en 2024. Quand tout est en route, vers la fin du premier mois, on commence à penser à l'avenir en choisissant ensemble vers quel projet de logement s'orienter. Personne n'est ici pour y faire sa vie. Il s'agit d'abord de faire des choix et d'accepter des limites : où, à quel prix, de quelle taille et de quel type sont autant de questions à se poser à propos du futur logement. Un tas de facteurs entrent en ligne de compte : économiques, personnels, familiaux ou même juridiques.

« Les évolutions sociales contemporaines mettent à l'épreuve les conceptions traditionnelles de l'habiter : séparations et recompositions familiales, migrations, précarisation, enjeux énergétiques et écologiques, urbanisation à grande échelle, crises économiques et crises du logement [...]. Diverses situations rendent sensible le rapport entretenu par des habitants à leurs lieux de vie. Les bifurcations biographiques qui ont lieu au cours de trajectoires personnelles mouvantes font partie de ces moments de transformation du rapport au chez soi : recompositions familiales, séparations, naissances, vieillissement [...]»². Tous ces événements-là se retrouvent effectivement dans les parcours de vie de nos résidents, les contraignant à des bifurcations que nous optimisons ensemble.

Débute ensuite la mise en œuvre de la recherche : les candidatures en logement social, la réalisation progressive d'une économie en vue de l'installation et la prospection sur les sites internet... mais pas seulement.

« En fonction de son état physique et psychique, de ses moyens ou de son statut social, des périodes de sa vie et de son quotidien, on habite successivement un lit, une chambre, un appartement ou une maison, un immeuble, une rue, un quartier, une ville [...]. Sont habités tous les territoires où se répètent les gestes du quotidien. On est *chez soi* lorsque le lieu ne peut être celui d'autrui, lorsque l'on peut s'y retirer pour s'isoler du reste du monde » lit-on dans l'article de Nadège Leroux. Une Habitation Protégée pour patient psychiatrique, une maison de

² SILAAM (3 novembre 2017). De l'habitat à la pratique : habiter ? — Présentation. *Séminaire interlaboratoire d'anthropologie d'Aix-Marseille*. Consulté le 21 février 2025 à l'adresse <https://doi.org/10.58079/u6fj>

repos ou une colocation sont autant de chez-soi, pourvu qu'une appropriation y soit possible et que l'intimité y soit préservée.

La pénurie de logements sociaux et de petits logements dont les prix explosent contraint à beaucoup de créativité. Des services publics et privés s'associent pour créer du logement, y compris du logement modulaire. La colocation, pour autant qu'elle soit bien régie, permet enfin la tant attendue individualisation du revenu. Elle est à présent légion dans les grandes villes et pour la première fois en 2024, c'est une forme d'installation répertoriée dans nos stats en dehors des habitats partagés que nous proposons nous-mêmes en guidance post-hébergement.

Même si la formule ravit les propriétaires par le loyer confortable qu'elle leur assure, il faut reconnaître qu'elle avantage aussi le locataire en lui garantissant un logement souvent de qualité supérieure, à un prix acceptable, et en lui procurant ipso facto une échappatoire à l'isolement. Ça, on kiffe ! On en avait déjà trois de ces belles colocations pour quatre personnes chacune, sous la houlette du Service de Guidance post-hébergement. Le projet va s'étendre sous peu avec une ou deux habitations supplémentaires.

Il nous faudrait encore quelques logements individuels de plus en gestion, un peu comme les deux immeubles que nos anciens occupent à présent en ville, pour pouvoir proposer aussi un petit logement à celui qui préfère vivre seul. « Habiter sa propre demeure, c'est aussi *avoir le choix* : le choix de rentrer ou de sortir, de s'isoler ou d'être en collectivité [...] ».

Les 36 installés de 2024 ont patienté 7 mois avant de voir leur projet aboutir. D'autre, nombreux, sont partis bien avant, qui chez sa mère, qui chez un ami, découragés de ne pas trouver de logement. Beaucoup de ces séjours auraient pu être plus courts si nous avions du logement à proposer en amont. Et nous aurions pu alors répondre positivement à beaucoup plus de demandes d'accueil. L'année prochaine, qui sait !

Ne jamais renoncer, toujours remettre l'ouvrage sur le métier, rester créatif, pragmatique et confiant !

Lucie Mahieu

Se loger, habiter, voisiner....

1245 demandes d'accueil nous ont été adressées en 2024, autant d'appels à l'aide dans des situations que vous et moi peinons à imaginer tant elles contrastent avec le confort et la sécurité que nous procure notre *chez soi*. Seules 267 ont abouti à l'accueil dont 121 à long terme. Les autres sont de passage, le plus souvent en congé pénitentiaire. Et nous comptons 120 départs dont seulement 36 pour un vrai logement, après en moyenne 225 jours de patience ! P... de part de colibri !

La plupart des demandeurs insatisfaits a trouvé une solution temporaire chez quelqu'un ou dans un organisme. Il n'empêche que le manque de place criant dans les structures contraint souvent au bricolage inconfortable de cohabitations subies plutôt que choisies. Ainsi, sur les 569 adultes sans-abri et mal-logés dénombrés sur la commune de Mons en octobre 2023, 229 vivaient chez un parent, un ami ou un tiers, soit 40% d'entr'eux.

De passage, nous accueillons deux catégories antagoniques. Une quinzaine de personnes en situation d'errance viennent en dépannage. Pour certains, c'est comme un mode de vie. Gilbert, toujours en route entre un monastère et une communauté, est venu une trentaine de fois en tout, juste pour une nuit ou deux. Sébastien fugue des institutions où tout le monde tente de l'arrimer. Pour d'autres, la situation récente découle d'un événement, comme une séparation par exemple. Littéralement *chassé du territoire familial*, il leur faut un peu de temps pour *retomber sur leurs pattes*. Tous ceux-là n'habitent pas « au sens *avoir sa demeure*, ni même au sens avoir un *lieu de vie protégé des menaces extérieures*. Ils font appel au système assistanciel et sont soumis à la mobilité pour satisfaire les besoins élémentaires du quotidien, sans aucune appropriation possible [...]. L'appropriation signifie que l'on peuple sa demeure de ses propres objets chargés de sens » nous dit Nadège Leroux¹. Ah mon Dieu, que ferait-on sans nos photos, sans notre plaid tout élimé mais si soyeux, sans la vaisselle de mamie ou telle babiole ramenée d'un beau voyage ?

¹ « Qu'est-ce que qu'habiter ? » par Nadège LEROUX, dans Vie sociale et traitements n° 97 2008/1 référencé par Cairn.info, bibliothèque numérique en sciences humaines et sociales consultée le 20/02/25.